

# Règlement du challenge interne SNBT 2024

## Objectif :

Amener une animation au sein de notre club, afin de faire régater des membres qui ne participent pas au challenge du bassin de Thau ainsi qu'initier des nouveaux membres aux techniques de régates.

## Participation :

Tous les bateaux de la SNBT et du Yacht Club Mèze pourront participer à ce challenge

## Calendrier :

Voir les dates des huit manches retenues :

Les dimanches 5 mai et 19 mai, 9 et 23 juin, 7 et 21 juillet, 4 et 18 août

## Inscriptions :

Elles pourront se faire de préférence dans la semaine précédente par mail ([contact@snbt.fr](mailto:contact@snbt.fr) avec le nom du bateau et des équipiers) soit au plus tard au club, avant 14h le jour de la régata.

Il n'y a pas de frais d'inscription

## Parcours :

Les manches se disputeront entre les bouées 1, 4 et 2 etc...et autres si besoin (ex : vent de sud). Le parcours sera décidé le matin de la régata. Briefing au club à 13h30.

Départ de la régata à partir de 14h30. Instructions données par VHF canal 77.

## Classement :

Le classement se fera bien sûr en tenant compte des handicaps. Le calcul du temps compensé des bateaux sera fait selon le système temps sur distance avec application du CVL.

Le premier de la régata marquera 1 point le deuxième 2 etc... Un bateau absent lors d'une manche marquera le nombre de points du dernier +2.

Le bateau « organisateur », qui assurera le départ (par VHF), le pointage à l'arrivée, marquera 1 point, 1<sup>er</sup> exæquo

Le classement général se fera sur les 6 meilleurs classements de chaque bateau.

## Résultats :

Ils seront donnés à l'issue de chaque manche au club, ils seront également publiés sur notre site internet et sur Facebook.

**Une remise des prix sera faite à la fin du challenge lors d'un repas pris en commun au club.**